

Programme de productivité et des produits agroalimentaires du Nord durables

Réaction à la COVID-19 – ADAPTATION

Le Programme de productivité et des produits agroalimentaires du Nord durables a été créé pour réagir aux possibilités et pour atténuer les défis de l'expansion du secteur agroalimentaire dans le nord de l'Ontario. La crise de la COVID-19 a des impacts sur tous les secteurs de l'économie et elle a créé de nouveaux défis de mêmes que de nouvelles possibilités pour le secteur agroalimentaire. **Le Programme de productivité et des produits agroalimentaires du Nord durables – Fonds de réaction à la COVID-19** est à l'intention des producteurs agricoles, des entreprises de transformation d'aliments et des entreprises agroalimentaires du Nord ontarien pour assurer le financement de projets qui abordent les défis ou qui réagissent aux possibilités créées par la COVID-19.

Le volet de projets **Adaptation** fournira jusqu'à 10 000 \$ correspondant à 50 % de partage des coûts pour les projets individuels qui abordent les possibilités en lien avec la crise de la COVID-19.

Les fonds disponibles sont limités. Les demandes seront examinées à leur arrivée selon l'ordre d'arrivée. Une fois les fonds attribués, nous n'accepterons plus de demandes.

Les questions ?

Votre représentante ou votre représentant expliquera l'admissibilité de votre projet et répondra à toute question que vous pourriez avoir. Celle-ci ou celui-ci est aussi à votre disposition pour examiner votre demande avant que vous la présentiez et pour faire qu'elle soit dûment remplie.

Veillez consulter le rechercheboreal@collegeboreal.ca

Liste de vérification que la demande est dûment remplie :

- Formulaire de demande
- Une copie des statuts constitutifs, du numéro d'inscription d'entreprise agricole, du permis principal d'entreprise ou de l'enregistrement du nom commercial, selon celui qui s'applique (certaines exceptions peuvent s'appliquer).
- Estimations de l'entrepreneur ou du fournisseur, en vous assurant d'indiquer l'estimation préférée
- Formulaire de demande signé à **deux** endroits

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE OU L'ORGANISATION

Les demandeurs admissibles doivent être des entreprises qui s'adonnent à une activité commerciale (des sociétés par actions, des producteurs du secteur primaire, des entreprises de transformation, des coopératives, des distributeurs, des Premières Nations, des Métis ou des Inuits). Les organismes sans but lucratif ne sont pas admissibles.

Nom enregistré de l'entreprise ou de l'organisation :			
N° d'entreprise ou de société (Les producteurs en démarrage doivent fournir une preuve de numéro d'inscription d'entreprise agricole) :			
Forme d'entreprise :	<input type="checkbox"/> Entreprise à propriétaire unique <input type="checkbox"/> Société de personnes/société en commandite <input type="checkbox"/> Société par actions <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser.)		
Date d'enregistrement ou de constitution de l'entreprise :			
Votre entreprise existe-t-elle depuis plus d'un an ?	oui	non	
Adresse :			
Ville et province :		Code postal :	
Nom du 1 ^{er} responsable :		Poste :	
Nom du 2 ^e responsable :		Poste :	
Téléphone :		Télécopie :	
Courriel :		Site Web :	
N° de TVH :			
<p>Si vous êtes un demandeur du secteur privé, veuillez cocher les cases qui s'appliquent à votre entreprise, là où la « propriété » désigne la détention de la majorité des actions ou la participation majoritaire. (réponse facultative)</p> <p><input type="checkbox"/> Entreprise appartenant à un ou plusieurs Métis, Autochtones ou Inuits</p> <p><input type="checkbox"/> Entreprise appartenant à un ou plusieurs francophones</p>			

Breve description de la compagnie ou de l'organisation de chaque collaboratrice ou de chaque collaborateur – antécédents, gestion actuelle, emplacement des exploitations.

Veuillez vous assurer d'indiquer toutes les ressources, l'expérience et les compétences relatives à chaque collaboratrice ou à chaque collaborateur. En outre, décrivez les antécédents de travail ensemble et la façon dont vous avez harmonisé votre stratégie pour partager les avantages de la collaboration. (Au moins 200 mots)

Quels effets la crise de la COVID-19 a-t-elle eus sur votre entreprise? (Au moins 100 mots)

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

Indiquez le titre du projet (maximum de 10 mots) :

Bève description de votre projet et de la façon dont le projet aborde les possibilités propres à la crise de la COVID-19.

Veillez vous assurer que votre projet satisfait à toutes les exigences réglementaires, comme les permis de construire ou les certifications. (Au moins 200 mots)

Bève explication de la façon dont le projet développera le secteur agricole dans le Nord ontarien.

Incluez la façon dont les biens seront utilisés à long terme et la vie utile des biens. (Au moins 150 mots)

De quelle façon le projet est-il nouveau pour votre exploitation ou pour le secteur? (Au moins 100 mots)

Quand commencerez-vous et achèverez-vous votre projet? Veuillez noter que l'achèvement du projet doit respecter le guide des échéanciers d'admission et d'achèvement du programme.

*La date limite pour l'achèvement du projet, c'est le **31 décembre 2020**. Veuillez faire en sorte que votre projet soit achevé dans ces délais.*

Date de début du projet .

Date de fin du projet

À quoi doivent servir les fonds demandés ?

AVANTAGES DU PROJET

De quelle façon le projet avantagera-t-il le Nord ontarien? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Création d'emplois | <input type="checkbox"/> Amélioration de la productivité |
| <input type="checkbox"/> Expansion de l'entreprise | <input type="checkbox"/> Amélioration de la capacité concurrentielle |
| <input type="checkbox"/> Alliances stratégiques | <input type="checkbox"/> Accroissement de la collaboration |
| <input type="checkbox"/> Croissance du marché | <input type="checkbox"/> Amélioration des bienfaits pour l'environnement ou de la performance environnementale |

Décrivez les résultats mesurables (ce qui sera produit, p. ex. le nombre de nouveaux produits créés, le nombre de nouveaux processus créés, le nombre d'entreprises agrandies ou modernisées, ou sauvées ou maintenues, le nombre d'emplois créés ou sauvés ou maintenus, le nombre de nouveaux marchés auxquels on accède, l'augmentation du chiffre d'affaires ou le nombre d'alliances stratégiques créées) : (100 words minimum)

Veuillez remplir ce qui suit :

Produit des ventes annuel actuel :	\$	Prévision du produit des ventes sur 3 ans :	\$
Nombre actuel d'employés :	À temps plein :	Nombre d'employés prévus pendant les 3 prochaines années :	À temps plein :
	À temps partiel :		À temps partiel :

SOURCES DE FINANCEMENT

Décrivez tout autre financement dont vous avez fait une demande ou que vous recevez pour ce projet, y compris le montant, la source et le rôle dans ce projet. Les sources de financement peuvent être le gouvernement fédéral ou provincial ou encore l'administration municipale (p. ex. la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario ou le Fonds d'amélioration de la technologie des affaires). Le cumul de financement jusqu'à concurrence de 75 % des coûts totaux du projet est permis. Les demandeurs doivent indiquer toutes les sources d'autre aide financière confirmée et possible pour leur projet.

Le projet ira-t-il de l'avant si vous n'obtenez pas de fonds du programme? OUI NON

Pourquoi les fonds du programme sont-ils nécessaires pour rendre ce projet viable? :

DÉTAILS DE L'ÉTABLISSEMENT DES COÛTS DU PROJET

Les coûts admissibles sont rétroactifs au 15 mars 2020. Pour obtenir une description plus détaillée des coûts admissibles du projet, voyez la feuille de renseignements sur le programme. Les demandeurs doivent donner des estimations pour le matériel dans la mesure du possible.

Détails de l'établissement des coûts du projet	
Description du coût du projet	Coût du projet
	\$
	\$
	\$
	\$
Total des coûts du projet admissibles	\$

Détails des fonds du projet

Financement demandé	\$	Montant total de financement demandé, jusqu'à concurrence de 10 000 \$ et de 50 % des coûts totaux du projet.
Apport de la demandeuse ou du demandeur	\$	50 % des coûts totaux du projet. L'apport de la demandeuse ou du demandeur doit s'élever au moins à 25 % des coûts totaux du projet si on utilise d'autres sources de financement.
Autres sources de financement	\$	Le cumul de financement est permis jusqu'à concurrence de 75 % des coûts totaux du projet. La demandeuse ou le demandeur doit indiquer toutes les autres sources de financement.
Coût total du projet	\$	

Fonds demandés au Programme de productivité et des produits agroalimentaires du Nord durables : _____ \$

ESTIMATIONS

Veillez **joindre** au moins trois estimations pour chaque élément de la commande de matériel ou de matériaux (plus de 25 000 \$).

Assurez-vous que les estimations comprennent ce qui suit :

Le nom de l'entrepreneuse ou de l'entrepreneur et ses coordonnées

La description du matériel ou des matériaux à fournir

La date de l'estimation

Le montant estimatif (\$)

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir assez d'estimations, veuillez en donner une explication.

VEUILLEZ VOUS ASSURER DE COMMUNIQUER AVEC VOTRE REPRÉSENTANTE RÉGIONALE OU AVEC VOTRE REPRÉSENTANT RÉGIONAL OU ENCORE AVEC LA COORDONNATRICE DU PROGRAMME DU RÉSEAU D'INNOVATION AGROALIMENTAIRE EN RÉGION RURALE AVANT DE PRÉSENTER LA DEMANDE.

SIGNATURE

J'atteste, par les présentes, que les renseignements ci-dessus sont exacts et que j'ai l'autorité de signer au nom du demandeur. Je reconnais que le fait de remplir la présente demande ne constitue pas une approbation des fonds du projet jusqu'à ce que le SSMIC et ses partenaires en fournissent la confirmation écrite.

SIGNATURE :

DATE :

Nom (en lettres moulées S.V.P.) :

CONDITIONS

Par sa signature, le demandeur reconnaît que le Sault Ste. Marie Innovation Centre ne sera pas tenu responsable de tous frais que l'entrepreneuse ou l'entrepreneur, ou la fournisseuse ou le fournisseur exige en plus du montant de financement approuvé et qu'aucun paiement ne sera fait au demandeur avant le paiement par le demandeur de la contribution requise ou la signature du demandeur confirmant l'achat du matériel.

La demandeuse ou le demandeur reconnaît en outre que le Sault Ste. Marie Innovation Centre n'accepte aucune responsabilité quant aux services de l'entrepreneur ou du fournisseur fournis aux termes du présent accord. Il incombe seulement au Sault Ste. Marie Innovation Centre de faire le paiement approuvé au demandeur, une fois que ce dernier aura dûment rempli toute la documentation nécessaire.

Le demandeur reconnaît en outre que le Sault Ste. Marie Innovation Centre a une obligation de deux ans pour suivre les efforts commerciaux du demandeur et les résultats qui doivent nécessiter des rapports obligatoires (sur demande) par le demandeur quant aux revenus annuels et à la création d'emplois et à d'autres renseignements connexes au besoin.

La demandeuse ou le demandeur reconnaît le droit du Sault Ste. Marie Innovation Centre d'auditer le projet admissible et le droit des représentants du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (le « ministre ») d'auditer ou de faire auditer les comptes et les dossiers du demandeur ainsi que son droit d'accès aux documents comptables du demandeur. Le Sault Ste. Marie Innovation Centre exige du demandeur que ce dernier agisse à titre de son agent aux fins de toute demande entreprise par le vérificateur général du Canada en ce qui concerne l'utilisation des fonds aux termes du présent accord. Le demandeur remet au Sault Ste. Marie Innovation Centre, à sa demande et en temps opportun, afin de les remettre au vérificateur général du Canada, tous les dossiers détenus par le demandeur, ou par des agents ou des entrepreneurs du demandeur, relativement à l'accord de contribution et à l'utilisation des fonds; et tout autre renseignement supplémentaire et explication supplémentaire que le vérificateur général, ou toute personne agissant au nom du vérificateur général, peut demander relativement à toute partie de l'accord de contribution ou à l'utilisation des fonds.

Le demandeur reconnaît que tout l'équipement, tout le matériel ou tous les matériaux achetés avec les fonds du programme doivent demeurer dans les limites du nord de l'Ontario pendant au moins deux (2) ans à compter de la date d'achat. Le demandeur accepte de conserver le titre de propriété et la propriété comme telle des immobilisations, dont le ministre a contribué au paiement du coût en vertu du présent accord pendant au moins deux (2) ans à compter de la date d'expiration et de résiliation anticipée du présent accord, et le demandeur ne doit pas céder lesdites immobilisations pendant au moins deux (2) ans à compter de la date d'expiration et de résiliation anticipée du présent accord, sans avoir obtenu au préalable le consentement du ministre. Comme condition d'un consentement de ce genre, le ministre peut exiger que le demandeur rembourse la totalité ou une partie de la somme de la subvention payée au demandeur.

Le demandeur convient de se conformer à toutes les lois fédérales, provinciales, territoriales et municipales et aux autres lois applicables régissant le demandeur ou l'activité du demandeur, ou les deux, y compris, mais non de façon limitative, les lois, les règlements, les règlements municipaux, les règles, les ordonnances et les décrets. Cette conformité comprend les exigences prévues par la loi et les règlements relatifs à la protection de l'environnement.

Le demandeur convient de reconnaître, si on le lui demande, le rôle du gouvernement fédéral dans le financement fourni dans le cadre du présent accord et il consent à une annonce publique des activités admissibles par le ministre ou en son nom sous forme d'un communiqué de presse. Le ministre informera le demandeur de la date de toute annonce publique. Le demandeur consent à la participation du ministre, ou des représentants du ministre, à une telle annonce et à ce que cette annonce ait lieu à un jour convenu par le demandeur et le ministre, ou la représentante ou le représentant du ministre. Le demandeur convient d'afficher la documentation de promotion fournie par le ministre lors d'une telle

annonce. NOTA : La divulgation de renseignements confidentiels ou sensibles sur le plan de la concurrence ne sera pas requise, car ceux-ci sont protégés par la *Loi sur l'accès à l'information*.

J'ai lu et compris les conditions ci-dessus et je les accepte, et j'ai l'autorité de signer au nom du demandeur.

SIGNATURE :

DATE :

Nom (en lettres moulées S.V.P.) :

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

Envoyez par courriel le formulaire de demande dûment rempli du Programme de productivité et des produits agroalimentaires du Nord durables, y compris les documents à l'appui, à la coordonnatrice du programme du Réseau d'innovation agroalimentaire en région rurale. Veuillez indiquer clairement sur l'enveloppe, ou à la ligne « Objet : » du courriel « Programme de productivité et des produits agroalimentaires du Nord durables ».

Nous préférons la présentation de demandes par voie électronique.

Réseau d'innovation agroalimentaire en région rurale, Sault Ste. Marie Innovation Centre

Cathy Bouchard, snapp@rainalgoma.ca

Téléphone : (705) 942-7927 poste 3135, télécopie : (705) 942-6169

99, promenade Foster, 6^e étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 5X6

Veillez noter que toutes les demandes recevront un avis de confirmation.